

RÉDACTION
ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul

Avenue de Péralles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 an 10 4 — 7 — 11
6 mois 5 2 — 4 — 6
3 mois 2 8 — 14 — 22

Tous les bureaux de poste se chargent de recevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèques postaux 116 44
C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Ave St-Pierre

Fribourg

TAUX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Belgique... 30 »

la ligne
ou
son espace

Nouvelles du jour

Au sud de Laon, les Français avancent jusqu'au canal de l'Oise à l'Aisne. 11,000 prisonniers allemands, 120 canons.

Sur l'Isonzo, les Impériaux forcent les passes de Flitsch et de Tolmein. 10,000 prisonniers italiens.

Chute du cabinet Boselli.

Entre Soissons et Laon, la situation des Allemands dans la boucle du canal de l'Aisne à l'Oise, au sud d'Anizy-le-Château, était devenue difficile, à la suite de la perte des hauteurs qui s'élevaient de part et d'autre de la route Soissons-Laon. Le commandement allemand a jugé qu'il n'y avait pas d'espoir de reconquérir le terrain et que même la conservation de ce qu'il en avait pu sauver ne serait pas possible à la longue. Il a donc fait évacuer la bande de terrain que les troupes allemandes gardaient encore au sud du canal. Hier, les Français ont occupé Pinon, à l'ouest de la route de Laon et Pargny et Filain, à l'est. Les Allemands se sont retirés derrière le canal.

Le chiffre définitif des prisonniers allemands est de 11,000 ; le butin, de 120 canons.

Les précisions arrivent sur l'offensive austro-allemande du front de bataille sont la brèche de Flitsch et celle de Tolmein. Dans la dépression de Flitsch, les Italiens ont été repoussés jusqu'au défilé de Saga, par où l'Isonzo s'évade de la région montagneuse pour commencer sa course vers la mer. A Tolmein, les Italiens ont été rejetés à cinq kilomètres de l'Isonzo, jusque dans le bassin du Judrio, qui forme frontière entre l'Autriche et l'Italie.

L'offensive austro-allemande paraît vouloir s'étendre du côté de Goritz, car les Autrichiens parlent de combats en perspective au Monte San Gabriele.

Il se pourrait aussi que le front du Trentin entrât en action, à en juger par certains symptômes qui se produisent dans le secteur d'Arserio.

Les Italiens ont perdu sur l'Isonzo dix mille prisonniers.

Hier vendredi, le ministre français remanié a été interpellé par M. Angagneur, radical socialiste, sur le motif de la retraite de M. Ribot comme ministre des affaires étrangères, et sur la politique étrangère du gouvernement.

M. Painlevé n'a rien dit à propos de M. Ribot et s'est contenté de déclarer qu'il ne rouvrirait pas le débat sur la politique extérieure. Il n'en a pas moins demandé le vote de confiance de la Chambre, qui ne lui a été accordé que par 288 voix contre 137. C'est le signe que le ministère continue à battre de l'aile.

M. Orlando, ministre de l'intérieur dans le cabinet Boselli, sera très probablement le chef du gouvernement de demain. Il a prononcé à la Chambre italienne un discours qui a eu un succès plus retentissant encore que celui de M. Nitti. M. Orlando a été un ami de Giolitti, auquel il est resté foncièrement attaché, malgré la guerre, qui les a momentanément divisés. Il a été, dès le début, un partisan convaincu de la guerre et un patriote ardent. Il est ainsi le trait d'union entre les neutralistes et les interventionnistes. Ces derniers lui ont livré dernièrement un rude assaut pour sa prétendue faiblesse à l'égard des ennemis intérieurs, mais ils en voulaient surtout à son secrétaire, le commandeur Corradini, un fervent giolittien. Le sous-secrétaire d'Etat a été prié de donner sa démission, et la meute des interventionnistes s'est calmée. On lui a en outre jeté un os à ronger en prenant des mesures sévères contre les saboteurs de la guerre. Les giolittiens et les socialistes furent, à leur tour, très irrités contre le ministre, qu'ils accusèrent de vouloir étrangler la liberté.

Mgr Touchet en Suisse

Lausanne, 24 octobre.

La vaste église de la paroisse catholique du Valentin s'est trouvée trop étroite pour contenir la foule des fidèles qui s'y pressaient ce matin. Sous les auspices de la Croix-Rouge française de Lausanne, avait lieu un service funèbre solennel en faveur des soldats tombés au champ d'honneur. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, se rendant à Rome, a bien voulu présider cette cérémonie, comme il l'avait fait l'avant-veille à Neuchâtel.

D'égale était tendue de noir et le catafalque, couvert des couleurs françaises, était entouré des drapeaux des sociétés françaises. C'est à grand-peine que Mgr Touchet, accompagné de M. le doyen Pabud et de M. le chanoine Weinsteffler, traverse la foule qui remplit les bancs et les allées. Une place a été réservée aux nombreux officiers et soldats internés. Le Haut Conseil d'Etat, la Municipalité de Lausanne étaient représentés ; le conseil de France et les autres représentants des puissances alliées honoraient l'assemblée de leur présence.

La messe a été chantée par M. l'abbé Zimmermann, aumônier divisionnaire, assisté de deux prêtres français. Les chants liturgiques ont été exécutés avec beaucoup d'intelligence et de piété par un chœur d'hommes, composé de chanteurs du Valentin et du Saint-Rédempteur. Après la messe, Mgr Touchet monte en chaire. Il rappelle d'abord quelques traits de la charité des Lausannois à l'égard des soldats internés et des rapatriés. Il dit avec émotion un merci chaleureux aux autorités du canton, de la ville et à la population.

Unissant dans une même pensée d'amour tous les soldats morts pour la France, il veut montrer qu'ils furent des sauveurs de la patrie et des sauvés de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qu'est-ce qu'un soldat ? Un homme voué par la patrie à une mort violente et prématurée, un homme qui regarde la mort en face et qui hésite pas à donner sa vie pour son pays.

Mgr Touchet montre avec éloquence combien la France mérite ce sacrifice suprême.

La voici menacée. Déjà un petit peuple, qui se croyait en sûreté sous le bouclier du droit, a été foulé aux pieds.

Il y eut une heure d'angoisse à la fin août 1914. Paris serait-il pris ? Quelqu'un n'a pas voulu. Ce sont les soldats. Ils n'ont pas voulu à l'Yser, en Champagne ; ils n'ont pas voulu sur la Marne.

Mgr Touchet rappelle l'ordre du jour du général Joffre qui arrêta la retraite, défend de regarder en arrière, ordonne à tous la marche en avant et prescrit de se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Les péripéties de cette grande lutte sont rappelées brièvement : lutte de deux océans qui s'engagent l'un contre l'autre, se complètent l'un l'autre jusqu'à l'heure où la vague du nord cède et retourne en arrière. Que de tombes sur ce champ de bataille de plus de quatre-vingt lieues ! Les croix qui se dressent partout, tendant vers le ciel leurs bras en prière. Là reposent ceux qui avaient tant d'amour au cœur. Ce qu'ils ont sauvé valait le sacrifice qu'ils ont fait.

Nos fils sont morts pour la patrie, ils l'ont sauvée.

Ils se sont sauvés eux-mêmes. On peut mourir pour l'honneur, comme pense M. Maurice Barrès, on meurt pour le culte du drapeau et de la patrie. On peut redire avec le général de Castelnau parlant de son fils frappé sous ses yeux : « Son sort est le plus beau. » Bossuet a dit lui-même : « La guerre ne vit que par le culte de l'honneur. »

Il faut plus pour consoler et reconforter le cœur des parents. Il faut pouvoir redire : « Mon fils est mort, mais je le sais sauvé. — Mon fils est au ciel, je n'ai plus qu'à prendre le même chemin pour le rejoindre ! »

C'est Jésus-Christ qui a appris à consoler ceux qui ont perdu quelqu'un d'aimé. Au tombeau de Lazare il a dit : « Je suis la résurrection et la vie. — Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle. » Alors seulement Jésus rappelle à la vie Lazare.

Une tradition commence avec Jésus-Christ. Saint Paul répète : « Ceux qui sont morts, dorment ; ils ressusciteront. » Quand nous passons dans un cimetière, parlons bas ; ceux qui sont là dorment ; à l'heure de Dieu ils se relèveront, comme le grain jeté en terre ramasse ses énergies durant l'hiver pour dresser au printemps sa tige, monter en épis et donner une riche moisson.

Les croyants ne sont pas allés à la mort sans avoir fait un acte de contrition. Les dénégateurs, les irréfléchis, à l'heure terrible voient se dresser en leur âme quelque chose qui vient de loin, le souvenir d'un père, d'une mère, d'un jour de première communion, d'un bon mouvement religieux. Ils ont voulu la justice, ils ont souffert, ils ont pleuré en quittant leurs parents, ils ont eu faim, ils ont été pauvres dans la boue des tranchées. C'est à eux que s'adressent les paroles : Heureux ceux qui pleurent ! Heureux ceux qui ont soif de la justice ! Le grand présent de Dieu est la grâce d'illumination qui

éclaire les cœurs à la dernière heure, les pénètre du repentir des fautes commises. Dieu peut absoudre celui qui meurt pour le droit, car il est lui l'auteur et la sanction du droit.

Ceux qui sont morts ont sauvé leur pays et ils se sont sauvés. Jamais Dieu n'a plus moissonné qu'à cette heure !

Après ces paroles de consolation et de force chrétienne, Mgr Touchet a donné l'absoute et invoqué la miséricorde de Dieu en faveur de tous ceux qui sont tombés pour la patrie.

Les fidèles émus et reconnaissants ont fait à l'éminent orateur une haie d'honneur, au sortir de l'église.

Mgr Touchet est parti hier matin pour Rome.

Neuchâtel, 25 octobre.

Coup sur coup, notre ville vient d'entendre deux orateurs que l'opinion commune place au premier rang des maîtres de l'éloquence française. Lundi d'abord, c'était Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui nous parlait de la guerre pendant une messe de Requiem, dite pour les soldats de l'Entente trépassés sur les champs de bataille. Puis, hier soir, c'était M. l'abbé Hénuisse, aumônier belge, qui nous entretenait de la Force et du Droit. Tous les deux ont attiré un auditoire considérable. Cela n'a pas dû réjouir tout le monde, puisque je lis, dans le compte rendu de la réunion du Synode indépendant, cette phrase qui n'est pas un fruit du hasard : « C'est, du reste, un des caractères essentiels et précieux du culte protestant, tel que nous l'ont rendu nos réformateurs, d'être indépendant des circonstances extérieures au milieu desquelles il est célébré, et de pouvoir être aussi impressif et excellent dans notre salle banale par sa décoration, que dans la cathédrale la plus belle, toute pleine du parfum de l'encens. »

Je ne pense pas que personne dispose d'un langage aussi savoureux que celui de Mgr Touchet. L'auditeur y rencontre à tout instant des tours et des expressions classiques. Le discours est simple, imagé, varié, gracieux, sans apprêt, pittoresque et plein de bonhomie. Mgr Touchet ne craint pas de descendre dans la réalité et d'évoquer, par exemple, les boulevards, les fêtes, les lampions. De quel tact il use en s'adressant à des Suisses et à des réformés ! Et de quelle façon exquise il sait tourner un compliment, parler de lui-même, conter une histoire ! Des hommes pareils servent bien leur pays, car ils sèment l'envie d'exprimer comme eux des sentiments nobles et dignes. Vous pourrez m'en croire, l'an prochain, au cours duquel l'évêque d'Orléans compte se rendre à Fribourg.

Bien différente est la manière de M. l'abbé Hénuisse. Ici, nous avons affaire à un théoricien et à un savant. Je doute que les neuf dixièmes de l'assemblée d'hier aient compris ce que M. Hénuisse entend par le mot droit. Il fallait, pour cela, posséder des notions juridiques, historiques et philosophiques. Mais l'auditoire demeura bouche bée sous le geste de cet orateur admirable, qui, sans se reprendre une seule fois, sans fausser une syllabe, lui montrait avec une conviction singulière comment le droit pur tire son origine de la religion. C'est quelque chose qu'un beau monument de logique, et je contemple en moi-même, ravi, les structures de l'édifice que M. l'abbé Hénuisse éleva devant nos intelligences.

Le renchérissement des voyages et des lettres

On nous écrit :

On est vraiment stupéfait en lisant les projets dont le Conseil fédéral est sur le point de décréter la mise en vigueur ces jours-ci.

Est-il équitable que notre génération, qui souffre des privations sans nombre occasionnées par le renchérissement de la vie, qui voit ses revenus diminués de moitié par suite du ralentissement des affaires, qui paye l'impôt de guerre, soit encore obligé de payer plus cher ses billets de chemin de fer et l'affranchissement de ses lettres ?

C'est une erreur que, à un moment aussi difficile, l'administration des chemins de fer augmente d'une façon aussi extraordinaire le prix des voyages. Que l'on diminue le nombre des trains, cela se conçoit. Encore aurait-on pu prévoir l'électrification des lignes les plus importantes, et ne pas en laisser jusqu'ici l'initiative uniquement aux cantons et aux compagnies privées. Mais les C. F. F. diminuent le nombre des trains et augmentent encore le prix des billets ! Ils ressemblent en cela à un négociant qui prétendrait vendre de la marchandise de dernière qualité plus chère que celle de premier choix.

On prétend que les C. F. F. ne veulent plus de voyageurs ; il n'y a plus que les marchandises qui les intéressent. Mais, si l'on augmente le prix des abonnements d'une façon telle que l'on mettra nos maisons de commerce dans l'impossibilité de continuer leurs voyages, on frappe cruellement quelque 40,000 voyageurs et leurs familles tout d'abord, et ensuite, le trafic des marchandises diminuera notablement, puisqu'on

supprimera le principal moteur du négoce : le voyageur de commerce.

Nos autorités devraient encore réfléchir avant d'appliquer des mesures aussi radicales, et se préoccuper un peu plus de tant d'honnêtes pères de famille qui vont se trouver sans occupation.

C'est à l'activité de nos voyageurs de commerce que l'on doit le jeu de la concurrence qui a maintenu à des prix relativement modiques certaines denrées. La plupart des maisons de commerce devront, à l'avenir, se passer des services de leurs voyageurs, ne pouvant faire face aux prix trop élevés des voyages. Une foule d'industries modestes de notre pays en pâtiront au profit des grandes maisons de commerce, et probablement de l'étranger.

Il y a des situations que l'autorité responsable ne peut ignorer.

En même temps entrerait en vigueur l'augmentation du tarif postal. Nous payerions l'affranchissement de la carte postale 7 cent. ½ et celui de la lettre 15 centimes. Que nos voisins, qui ont des territoires cent fois plus grands que le nôtre, et où la correspondance doit effectuer de très longs parcours, élèvent les tarifs postaux, cela est justifié. Mais, dans notre petite Suisse, cela est inadmissible.

De pareilles mesures amèneront de graves perturbations dans le commerce et l'industrie.

Nous savons bien qu'il s'agit pour nos autorités d'équilibrer notre budget et que ce n'est pas une tâche facile. Mais il n'est pas nécessaire de tout faire supporter à la génération actuelle. Que l'on procède par étapes, et que l'on échelonne sur une période assez longue l'amortissement de notre dette nationale. Ainsi, les générations futures garderont la mémoire de ces années néfastes que nous traversons, et elles sauront de quel poids une guerre pèse sur les épaules des citoyens.

Et notre peuple suisse, qui, jusqu'ici, a supporté par patriotisme bien des sacrifices, saura que ses autorités lui auront épargné, par leur prudence, un surcroît de charges et de misère.

C. C.

Les événements de Russie

Le tsar.

Le commissaire du gouvernement russe, à Tobolsk, aurait prévenu télégraphiquement le président du Conseil des ministres que, auteur de la maison habitée par la famille de l'ex-empereur, une foule énorme se rassemble, récite des prières et chante des hymnes religieux.

Le commissaire déclare qu'il est indispensable de transférer la famille Romanof dans un lieu plus éloigné et plus sûr.

Le cas de Kornilof

D'après le *Rousskaïa Viedomosti*, qui se base sur les résultats de l'enquête provisoire, on peut affirmer que l'accusation de trahison et de rébellion militaire prononcée contre l'ancien généralissime russe est sans fondement.

Les socialistes autrichiens et la paix

Vienne, 25 octobre.

Mercredi, à la séance de clôture du congrès socialiste autrichien, on a voté la résolution suivante :

« Le congrès reconnaît que la première tâche, et la plus urgente du prolétariat socialiste est de tendre tous ses efforts en vue de ramener la paix. »

« Il faut exiger énergiquement du gouvernement que, continuant dans la voie où il s'est engagé, il demande à tous les Etats belligérants d'entamer des négociations de paix, qu'il annonce ouvertement et clairement qu'il est prêt à commencer de telles négociations et qu'il engagera ses alliés à en faire de même sur la base du principe : pas d'annexions, pas d'indemnités de guerre. »

« La Serbie, la Roumanie et la Belgique doivent, en particulier être restaurées, sans que l'on cherche à placer ces Etats, ou la Pologne indépendante sous l'empire de quelque dépendance économique ou militaire. »

« Le gouvernement doit se déclarer finalement prêt à faire des propositions fermes et à en recevoir de semblables au sujet du désarmement international et de l'arbitrage international. »

Bruit de négociations

Berlin, 25 octobre.

La Gazette de Voss annonce que l'examen des bruits concernant des pourparlers de paix, qui auraient eu lieu entre des membres de la haute finance des deux groupes de puissances, a démontré qu'il s'agit simplement de rencontres entre des personnalités financières de l'Entente et des puissances centrales, dans le but d'échanger entre elles certaines valeurs.

En Espagne

La presse espagnole laissait prévoir depuis quelques jours que des événements graves se préparaient dans les milieux militaires. La nomination du maréchal Primo de Rivera, minis-

IL Y A UN AN

26 octobre 1916

A la frontière méridionale de Transylvanie, les Austro-Allemands s'emparent du col de Vulkan. En Dobroudja, Cernavoda, sur le Danube, tombe aux mains de Mackensen.

tre de la guerre, a été imposée par les juntas de...

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué français du 25 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

Au nord de l'Aisne, la situation au cours de la nuit...

Un coup de main sur la tête de pont de Sapignol...

Sur la rive gauche de la Meuse, activité des deux artilleries...

Communiqué britannique du 25 octobre :

A la suite de l'activité d'artillerie que nous avons déjà signalée...

Nos troupes de Gloucester, de Worcester et de Berkshire...

Communiqué allemand du 25 octobre :

En Flandres, pendant la journée, le feu a été plus intense...

Peu avant le crépuscule, le combat de feu a augmenté de nouveau...

Entre l'Aisne et la Meuse, il s'est produit fréquemment...

Journal du 25 octobre

Communiqué français d'hier jeudi, 25 octobre, à 11 h. du soir :

Nos troupes ont opéré ce matin une progression générale...

Le village et la forêt de Pinon sont entre nos mains...

L'ennemi, sous notre pression, a dû abandonner un important matériel...

Au total, les canons capturés par nous depuis le 23 et actuellement dénombrés...

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 25 octobre :

Hier matin, après une pause de quelques heures, l'adversaire a rouvert sur tout le front...

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 25 octobre :

combat sur les pentes de la rive droite du fleuve.

Communiqué autrichien du 25 octobre :

La 12^{me} bataille de l'Isongo, provoquée par l'initiative des puissances centrales...

Un général tué à Berlin

Le Lokal Anzeiger annonce que le général Ahmed-leset pacha...

Echos de partout

Le comte Begouen vient de publier, dans le dernier fascicule du Bulletin du Comité Michélet...

On sait que l'influence française pénétra la rive gauche du Rhin...

En ce qui regarde les expressions passées dans le langage courant...

La présence de Français à la cour des électeurs...

MOT DE LA FIN

D'Abel Faivre, dans le Rire :

FAITS DIVERS

Un attentat contre évêque

Saint-Hippolyte quand un individu, d'une cinquantaine d'années...

SUISSE

Accidents

Confédération

Les élections fédérales

AU TESSIN

On nous écrit de Lugano, le 25 :

Le programme est, dit-il, celui que le parti a adopté le 23 novembre 1913.

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Léon Beriswyl, vicaire à Neuchâtel, a été nommé curé de Bellegarde.

Votation des militaires

Communiqué de la Direction militaire :

A l'Église du Collège

Conférence à la Grenette

Cour d'assises

TESSIN

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

promis comme inspirateurs d'une organisation française d'espionnage...

D'après l'enquête instruite, cette nouvelle est démentie de tout fondement...

FRIBOURG

Elections fédérales

DU 28 OCTOBRE

Listes proposées par le parti conservateur

22^e ARRONDISSEMENT

23^e ARRONDISSEMENT

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Léon Beriswyl, vicaire à Neuchâtel, a été nommé curé de Bellegarde.

Votation des militaires

Communiqué de la Direction militaire :

A l'Église du Collège

Conférence à la Grenette

Cour d'assises

TESSIN

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Neuchâtel

Les funérailles de l'interné français Lelleron

Les internés français et la Société française de Fribourg ont déjà exprimé...

La manifestation spontanée, imposante et simple à la fois...

Devant le corbillard, ouvrant la marche, un peloton de soldats suisses...

Sur le parcours, la population suit, par son altitude, la sympathie qui lui inspirait ce deuil douloureux.

Tous les Internés, à quelques exceptions près, étaient là pour donner à leur compagnon d'arme cette dernière marque de sympathie.

L'office, célébré par le R. P. Marie-Bernard Hygonel, aumônier de l'Établissement d'armée...

Après l'absoute, le cortège se dirigea vers le cimetière. Il était touchant de voir tant de bienheureux marchant avec peine...

Le Père Aumônier dépose le premier sur la tombe de Lelleron, l'hommage de la religion qui fit sa vie généreuse...

On écoute avec émotion le récit des derniers instants de ce modeste héros qui offre généreusement sa vie à Dieu pour le salut de sa patrie.

C'est cette croix, conclut l'aumônier, que nous planterons sur la tombe pour la protéger et la bénir.

M. le commandant Gay prend la parole. D'une voix ferme, vibrante, d'un ton de chef qui s'adressait par moments en accents de père...

Administration communale de la ville de Fribourg

Le public est avisé que, suite de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 octobre...

Administration communale de la ville de Fribourg

Le public est avisé que, suite de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 octobre...

Administration communale de la ville de Fribourg

Le public est avisé que, suite de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 octobre...

Administration communale de la ville de Fribourg

Le public est avisé que, suite de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 octobre...

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Après de nos morts le devoir chanté par le poète :

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur tombereau la foule vienne et
L'aprie.*

Ce seront les Français restés à Fribourg à l'ombre de leur drapeau !

Bien sûr, grâce à la bienveillance du Conseil communal, nous pourrions transporter ici le monument élevé dans l'ancien cimetière en l'honneur des Internés de 1871. Vaincus d'hier et vainqueurs de demain dormiront côte à côte leur dernier sommeil. Nous viendrons chaque année verser sur leur tombeau des fleurs et des prières. De nos lèvres et de celles de nos prêtres, nombreux, ils monteront vers le ciel des supplications ardentes, pour que Dieu leur accorde la suprême récompense qu'il réserve à l'humilité des plus obscurs sacrifices : la gloire rayonnante d'un bonheur qui ne s'éteindra jamais.

Soldats de France, retournez sans crainte à la tâche quotidienne qui nous achève insensiblement vers l'heure béate du retour : les Français de Fribourg seront toujours à leur vaillant sur les restes fragiles et sur l'âme immortelle de ces vaillants !

Après ces vibrantes paroles, il ne manquait que l'hommage fraternel de la Belgique. Il fut rendu en une allocution discrète et émue par le lieutenant Désarts, de l'armée belge, dont le noble geste fut apprécié de tous.

Les drapeaux s'inclinèrent dans un geste aussi touchant que majestueux.

Un triple feu de salve fut l'hommage de l'armée suisse. Cérémonie impressionnante dans sa tristesse. Tous avaient l'impression que le mort d'un soldat n'est pas une mort comme une autre. Ces cercueils ont une auréole. Plus que les autres, ils sont marqués de ce qui fait toute vraie grandeur : le sacrifice.

dante, une certaine quantité d'énergie pourrait être affectée à des usages thermiques. La question a été envisagée, mais elle entraînerait de telles modifications dans nos réseaux, la plupart antérieurs aux applications domestiques de l'électricité calorifique, qu'il faut y renoncer, vu la difficulté de se procurer du cuivre et des appareils de chauffage. Renoncions-y donc et laissons l'électricité à ses applications courantes : lumière et force motrice.

Chemins de fer et navigation

En parcourant les actes de la législature qui vient de se terminer au Conseil national, nous en avons retrouvé un dont, en son temps, il n'a été fait qu'une mention insuffisante.

Dans la session de décembre 1916 des Chambres fédérales, le Conseil national a discuté et adopté deux lois relatives au régime hypothécaire des chemins de fer, à leur liquidation forcée et aux demandes de concordat ou de sursis extraordinaire des compagnies de chemins de fer et de navigation.

Le rapporteur français fut M. le conseiller national Eugène Grand.

Il s'agissait de questions ardues ; il fallait concilier des intérêts qu'il n'était pas aisé d'accorder. D'une part, il s'agissait d'aider les compagnies à franchir la passe difficile des temps actuels ; de l'autre, il fallait ménager les intérêts des créanciers. Les projets élaborés par le Conseil fédéral devaient affronter des critiques inévitables et méritées.

Grâce au savoir juridique et au talent du rapporteur, M. Grand, toutes les difficultés furent surmontées et les projets atteignirent heureusement le port. Aujourd'hui, les parties intéressées sont également satisfaites de la façon dont cette affaire délicate a été réglée.

Automobiles et motocycles

La Direction de la Police cantonale attire vivement l'attention des propriétaires et détenteurs d'automobiles et de motocycles sur l'avis qui a paru dans les numéros de la *Feuille officielle* des 13 et 20 octobre 1917, concernant la vente et l'achat de ces véhicules (amende de 200 à 20,000 fr.).

Les accidents

Des bûcherons du Pâquier étaient en train d'abattre des sapins, l'autre matin, dans la forêt des Joux, à deux heures de la localité, lorsque l'un d'eux ne put se garer à temps au moment de la chute d'un arbre. Atteint derrière la tête par d'énormes planches, le malheureux fut tué sur le coup. C'était un brave ouvrier, nommé Auguste Pasquier, âgé de 35 ans et célibataire. Sa mort prive sa mère âgée et deux sœurs, dont l'une infirme, de leur unique soutien.

L'autre jour, à Saint-Aubin, deux enfants qui s'amusaient sur un char chargé de gravier, firent choir la caisse sur eux.

M. le docteur Vollet, mandé aussitôt, de Payerne, prodigua les soins nécessaires aux deux petites victimes : une fillette de 5 ans, fille de M. François Verdon, a une jambe brisée et d'autres fractures ; un garçonnet de 3 ans, fils de M. Charles Cantin, a également une fracture d'une jambe et il se plaint de douleurs dans l'abdomen, qui font redouter des lésions internes.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique « La Concordia ». — Ce soir, à 8 1/2 h., répétition au Cercle social.

Cheur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 26 OCTOBRE

Technique de Fribourg
BAROMÈTRES

Octobre	20	21	22	23	24	25	26	Octobre
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

FRUITS ET PRIMEURS

Ménagères

Demain samedi, sur le marché, il sera vendu un wagon de raisins blancs et noirs à des prix extrêmement bas. De même, une assez considérable quantité de châtaignes.

La vente aura lieu, dès 8 1/2 h. du matin jusqu'au soir.

M^{me} DE REMY, modes, restera à son magasin 2, av. des Alpes, jusqu'au samedi soir 27 octobre, avec un beau choix de modèles de Paris

THERMOMÈTRE C.

Octobre	20	21	22	23	24	25	26	Octobre
8 h. m.	3	3	1	2	2	3	5	8 h. m.
1 h. s.	5	5	6	3	9	8	1	h. s.
8 h. s.	5	5	5	7	1	7		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	81	81	81	81	81	81	8 h. m.
1 h. s.	81	75	75	81	75	81	1 h. s.
8 h. s.	75	75	75	75	81		8 h. s.

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE

KEFOL SOUVERAIN KEFOL

Boute (10 paquets), Fr. 1.50 - Toutes pharmacies.

L'offensive française

Commentaire Havas

Paris, 26 octobre.

(Havas.) — La troisième journée de la bataille de l'Aisne a vu se développer encore très heureusement les succès jusque-là remportés par la 6^e armée, commandée par le général Maitrot.

Ayant consolidé hier les positions conquises le 23, nos troupes ont passé de nouveau, hier matin, à l'attaque.

Elles ont réussi une action combinée, aux deux ailes, tandis que le centre restait immobile, ayant progressé dès le premier jour très loin jusqu'à Chavignon. Désormais, ce village, qui est situé sur la route Soissons-Laon, n'est plus en flèche isolée.

Il y a eu, sur la gauche du front d'attaque, une avance très importante qui peut être évaluée à plus de 2 km. Elle nous a donné le village de Pinon et, plus au nord encore, la forêt du même nom.

Nous avons maintenant dans ce secteur un front avancé recouvert de 8 km. de longueur, qui borde la voie ferrée Soissons-Vauxaillon-Laon. Il est borné au sud par le Mont des Singes, la forêt de Pinon et la ferme Rosée, avant d'aboutir à Chavignon.

A droite, où le front allemand formait auparavant un saillant dans nos lignes, la situation est renversée par notre progression d'hier, qui a ramené nos troupes en contact avec le canal de l'Oise à l'Aisne, au nord du village de Parigny-Filain, qui est tombé en notre pouvoir.

Plus à l'est, notre infanterie a occupé des points d'appui très fortement organisés : la ferme de Saint-Martin, en avant des Bovettes ; la chapelle Sainte-Berthe, en avant de la forêt de la Royère.

Nos détachements ont poussé encore plus au nord, jusqu'à Filain, où ils ont pris pied.

Cette avance va avoir pour première conséquence d'obliger les Allemands à évacuer complètement des positions devenues intenable pour eux, à l'ouest du canal de l'Oise à l'Aisne, dans le triangle formé par le canal, la route Soissons-Laon et le Chemin des Dames.

Cet événement est très intéressant, car notre ligne de défense s'en trouvera sérieusement fortifiée.

Les prisonniers continuent à affluer. Pour la seule journée du 25, on n'en compte pas moins de 3000. Leur chiffre atteint 11,000 en trois jours.

Les prises de matériel ne sont pas moins importantes, ce qui indique une retraite précipitée de l'ennemi. Le total des canons enlevés est de 120, dont 20 pour hier seulement.

Les mortiers de tranchées et les mitrailleuses se comptent par centaines.

En présence d'un tel résultat, le communiqué allemand de l'après-midi se montre laconique. Il mentionne des rafales d'artillerie et des reconnaissances françaises. Mais, quoi qu'il en soit, la victoire de l'Aisne s'affirme très brillante et elle ira encore en s'élargissant dans la suite.

Bulletin anglais

Londres, 26 octobre.

Communiqué officiel britannique du 23 octobre, à 11 heures du soir :

La nuit dernière, un raid ennemi, à l'est de Loos, a été arrêté par notre infanterie et nos mitrailleuses. Il n'a pu atteindre nos tranchées.

Ce matin, deux détachements d'incursion ont attaqué notre ligne au nord du canal de la Bassée. Le premier a été repoussé avant d'atteindre nos tranchées ; le second a réussi à y pénétrer, mais en a été aussitôt rejeté.

Un de nos hommes manque.

Nous avons fait quelques prisonniers dans des rencontres à l'est de Poelcapelle.

Notre artillerie a été active toute la journée sur le front de bataille.

La nuit dernière, nos escadrilles ont attaqué avec d'excellents résultats les usines et voies ferrées près de Sarrebrück. Plus de 3 tonnes et demi d'explosifs ont été jetées par nos appareils de marine sur les usines de Bürbach, situées à l'ouest de Sarrebrück. Les dégâts sont considérables. Plusieurs incendies ont été observés.

Quinze cents kilos de projectiles ont été lancés par une autre escadrille sur les gares de Sarrebrück et des environs. On a constaté de nombreuses explosions. Un train, atteint par une bombe, a été détruit.

Au total, nous avons jeté cinq tonnes d'explosifs, malgré la défense acharnée de l'ennemi.

Quatre appareils ennemis ont été abattus par nos pilotes ; cinq par notre infanterie ; trois autres sont tombés désemparés ; six des nôtres ne sont pas rentrés.

L'allusion de M. Ribot

Milan, 26 octobre.

A propos de l'allusion faite à la Chambre française par M. Ribot à des offres de paix séparée de la part de l'Allemagne, le *Corriere della Sera* se dit en mesure de publier ce qui suit :

Une personnalité neutre considérable se mit en rapports avec M. Briand, qui accepta la mission de transmettre des propositions venues d'Allemagne, mais à la condition que tous les Alliés en seraient saisis.

Paris, 26 octobre.

Au sujet des offres de paix allemandes dont a parlé M. Ribot au débat secret à la Chambre il a été établi ce qui suit :

Un grand industriel belge transmit à M. Briand des propositions de l'Allemagne. M. Briand les communiqua au ministre des affaires étrangères. M. Ribot n'en fit point part au cabinet et mit purement et simplement l'affaire *ad acta*. Cette manière de faire de M. Ribot a été vivement critiquée.

Le cabinet français

Paris, 26 octobre.

L'ordre du jour de confiance a été voté, après rectification, par 288 voix contre 137. La minorité se décomposait comme suit :

Quatre-vingt-dix-neuf socialistes unifiés, 28 radicaux-socialistes, 12 républicains-socialistes, 4 gauche-radical, 2 gauche-démocratique, 1 union radicale socialiste et un député n'appartenant à aucun groupe. Soixante-sept députés n'ont pas participé au vote. (Voir *Nouvelles du jour*.)

A la Chambre Italienne

Rome, 26 octobre.

Poursuivant son discours à la Chambre (voir *Nouvelles du jour*), M. Sonnino parle de la rémission réciproque des dommages et indemnités de guerre proposée par le Pape, sauf quelques exceptions, motivées par des raisons particulières.

« La question de la Belgique, dit-il, aurait cependant mérité d'être traitée séparément et explicitement. Lorsqu'on invoque l'empire de la force morale du droit, il faudrait nécessairement distinguer entre les indemnités de guerre et les dommages qui sont la conséquence inévitable d'une guerre menée loyalement, selon les règles du droit des gens, et les dommages causés par un belligérant, en violation de ces règles et des conventions de La Haye.

« L'invasion de la Belgique, par l'Allemagne violatrice de la neutralité garantie par elle-même, a fait reculer de plusieurs siècles le droit des gens, enlevant toute valeur de garantie à la parole donnée.

« Mettre la question de la Belgique et sa séparation sur le même pied que toute autre offense du dommage de guerre légitimement et loyalement conduite équivaut à sanctionner solennellement ce nouveau droit de violence et d'empirement.

« Dans le cas de la Belgique, une violation flagrante et scandaleuse de toutes les lois de la guerre et de la paix a eu lieu. Vouloir résoudre la question belge simplement par la restitution ou l'échange d'autres territoires occupés par l'un ou l'autre belligérant pendant les hostilités, c'est proclamer pour l'avenir par un précédent historique et solennel, la pleine justification de toute violation à l'égard d'une nation neutre, même si sa neutralité est garantie par l'envahisseur.

« La partie la plus importante et la plus originale de la note pontificale, a ajouté M. Sonnino, est celle où le Pape invite les belligérants à examiner dans un esprit de conciliation, en tenant compte dans la mesure du possible des aspirations des peuples, les litiges territoriaux entre puissances.

M. Sonnino conclut en ces termes :

« Nous voulons tous la paix et une paix qui ne soit pas seulement une trêve.

Nous sommes disposés, en procédant toujours en plein accord avec nos alliés, à examiner toute proposition sérieuse de paix qui nous vienne d'une partie quelconque. Mais il y a des points essentiels sur lesquels nous ne pouvons transiger.

« Les nations alliées sont descendues dans l'arène pour un idéal élevé ; pour défendre la justice internationale violée et le droit des gens foulé aux pieds.

« Mais elles poursuivent également leurs buts particuliers, qui, loin d'être inspirés par des visées impérialistes, répondent à l'application juste et légitime des principes généraux du droit et de la liberté des peuples.

« La France veut la réintégration des provinces qui lui furent arrachées par la violence en 1871.

« L'Italie combat pour obtenir ses frontières naturelles, pour la libération de ses frères opprimés par l'étranger et pour s'assurer dans l'Adriatique les conditions nécessaires de son existence.

« La question de l'Adriatique constitue pour l'Italie un des buts essentiels de la guerre, et elle est pour nous et nos alliés hors de discussion.

« Nos revendications sont pleinement respectueuses des exigences économiques et politiques des peuples slaves. Nous visons à l'instauration sur la rive opposée d'un état de choses permettant la plus confiante et amicale collaboration et communauté de vie de notre race avec la race slave.

« En terminant, M. Sonnino appelle l'attention de la Chambre sur la gravité de l'heure. « Il s'agit, dit-il, du sort futur de l'Italie. Les plus chauds partisans de la paix doivent souhaiter que l'ordre ne soit pas troublé sous n'importe quel prétexte. Ils doivent se rendre compte combien cela retarderait la paix, en rehaussant l'esprit guerrier des empires centraux, en augmentant leurs illusions dans un prochain affaiblissement dans notre camp.

« Saboter aujourd'hui la guerre signifie aussi saboter la paix. »

Le discours de M. Sonnino a été souligné fréquemment d'approbations et d'applaudissements. La fin du discours a soulevé les acclamations répétées de la Chambre et des tribunes.

Chute du cabinet Italien

Rome, 26 octobre.

(Stefani.) — A la Chambre, M. Boselli déclara accepter l'ordre du jour Calendi, disant :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passa à la votation des dix-huites provisoires.

M. Boselli demanda le vote par division posant la question de confiance sur la première partie de l'ordre du jour, laquelle est rejetée, à l'appel nominal, par 314 voix contre 96, et 5 abstentions.

Rome, 26 octobre.

Avant la votation sur l'ordre du jour, M.

Nava, de Monza, a déclaré, au nom des catholiques, qu'il voterait contre le ministère. Il a fait ensuite les réserves les plus expresses au sujet de la déclaration de M. Sonnino en ce qui concerne la note pontificale.

Rome, 26 octobre.

Parmi les 96 députés qui se sont prononcés en faveur du gouvernement, il y a tout d'abord les vingt-cinq ministres et sous-secrétaires d'Etat. Les autres ministériels se recrutent sur les bancs de la droite, de la gauche et du centre.

Le chancelier allemand

Berlin, 26 octobre.

Le chancelier a fait rapport à l'empereur sur la situation politique, après quoi l'empereur lui a envoyé le chef de son cabinet civil.

Les partis composant la majorité parlementaire avaient fait de leur côté une démarche auprès du chef du cabinet civil, auquel ils ont exposé, pour être transmis à l'empereur, leurs griefs contre le chancelier.

A la suite de ces diverses démarches, on a appris que la Couronne, comme le chancelier lui-même, estime qu'il n'y a pas lieu à la retraite de M. Michaelis. Celui-ci, en effet, a déclaré qu'il est en parfait accord avec le Parlement et qu'il n'y a pas de motif concret au mécontentement de certains partis.

En conséquence, on envisage que rien ne sera changé à l'état de choses actuel. En tout cas, le chancelier et le vice-chancelier resteront en place. Il n'y a de doute qu'au sujet du ministre de la marine.

Autour du « Journal »

Paris, 26 octobre.

(Havas.) — Les mandats d'arrêt contre MM. Lenoir et Dessouches ont été transformés jeudi soir en mandats de dépôt.

Le parti radical français

Paris, 26 octobre.

(Havas.) — Le parti radical et radical-socialiste a ouvert hier jeudi après midi sa séance plénière.

NOBLESSE Girardet & Co
GENÈVE
Vermouth
Vermouth délicieux

Vralo gourmandise



La Lampe Wotan à remplissage gazeux



Une lampe Wotan G remplace souvent plusieurs lampes à fil d'acier ordinaires

Wotan G

La Lampe Wotan à remplissage gazeux



Une lampe Wotan G remplace souvent plusieurs lampes à fil d'acier ordinaires

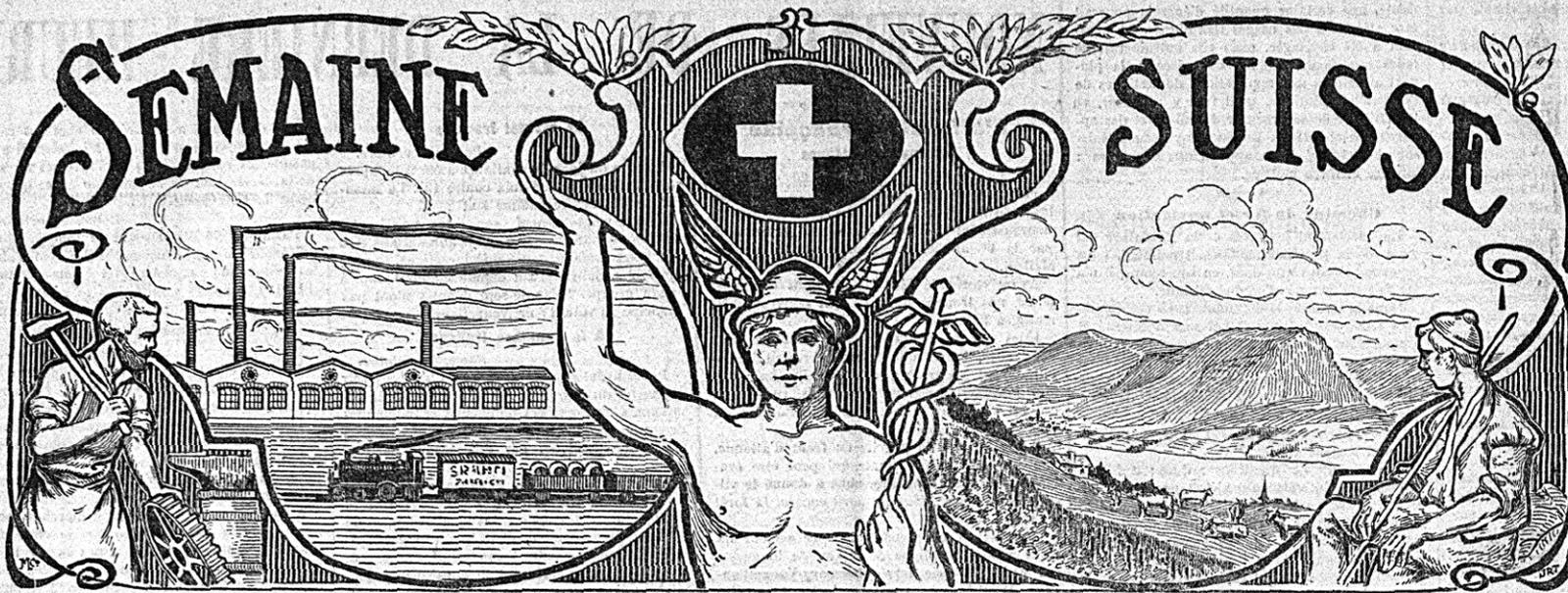
LEMANIA
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALAURÉATS
Garantie

La Mode
pour enfants :

„Le BÉRET“
Riche assortiment
A LA
**CHAPELLERIE
GALLEY**
24, rue de Lausanne, Fribourg

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA

1^{er} Marquis Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette



Du 27 octobre

AU

4 novembre

Pour vos
achats

adressez-vous

AUX

Maisons
ci-dessous



A la Belle Jardinière
J. WEILLER-PARIS
Place de la Gare Place de la Gare

Assortiment considérable et varié
en **COSTUMES & PARDESSUS**
pour Messieurs, Jeunes gens et enfants
PRIX MODÉRÉS

Costumes Collège et fourrures
Articles de sport, culture physique
escrime, football
Alpinisme de la Maison Oeh frères de Genève
Maison de confiance, fondée en 1885

Chaussures Modernes S. A.
J. MARTY, gérant
FRIBOURG



Malgré la pénurie et la hausse persistante de la chaussure, nous sommes à même d'offrir, pendant la „SEMAINE SUISSE“ un choix inédit et à des conditions relativement avantageuses, des chaussures „Bally“, „Rigi“, ainsi que d'autres articles exclusivement de productions suisse.

→ DEMANDEZ CATALOGUE ←

Ameublements-Literie
F. BOPP, tapissier-décorateur
FRIBOURG, rue du Tir, 8

EXPOSITION
des
Chambres à coucher
Salles à manger
Meubles de fantaisie
Couchettes. Tapis
Couvertures de laine
Glaces. Tableaux, etc.

Le tout de provenance suisse
A DES PRIX MODÉRÉS
Voir les vitrines

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
Montres de précision „Oméga, Longines, Zénith“
Paul MEYER
Fribourg, Avenue de la Gare
ACHAT D'OR ET D'ARGENT

POUR TROUVER UN
Complet « Pardessus » Ulster
d'une COUPE ÉLÉGANTE
Dernière nouveauté
Adressez-vous chez
Kröner-Naphtaly, Fribourg

Chapellerie SAUSER-REICHLIN
21, rue de Romont, Fribourg

Très bien assortie en chapeaux, casquettes, bérets, cols, cravates, gants, cannes et parapluies.

Les Fils de A. CHIFFELLE
FRIBOURG, rue de Lausanne, 26

Articles de ménage en aluminium
émail, fer battu, toute

Ameublements complets
Paul LEIBZIG, tapissier
Successeur du dépôt « GRUYERIA »
FRIBOURG
PÉROLLES, 4. — Téléphone 5.58

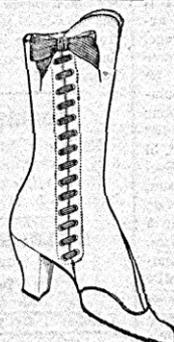
Toujours un grand et beau choix de meubles prêt à livrer :
Trousseaux et fournitures sur commandes
Fabrication. — Réparations de literie complète.

Grosch & Greiff S. A.
FRIBOURG, vis-à-vis du Temple

POUR LA SEMAINE SUISSE

Jolie Exposition dans nos vitrines
et à l'intérieur de nos Magasins

GRANDS MAGASINS
de chaussures
L'Hoirie
J. DOSSENBACH
Arcades, FRIBOURG
MORAT



Choix immense et des plus complets dans tous les genres d'articles.
Du plus pratique au plus élégant
FABRICATION SUISSE
Guêtres de dames
en tous genres

GRAND CHOIX
Chemises, faux-cols, sous-vêtements et cravates
FABRICATION SUISSE
Avenue de la Gare Chemiserie DÄSTER
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus FRIBOURG

Couronnes mortuaires
A. MURITH
FRIBOURG : Rue du Lycée et Université

Les Fils de A. CHIFFELLE
FRIBOURG
Rue de Lausanne, 26
Couteaux et services de table

GRAND CHOIX
en Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie
Montres de précision „Zénith“, „Longines“, „Oméga“. — Dernières nouveautés : Cafetières, théières, crémiers, sucriers, etc. en porcelaine argentée incassable. — Installation de pendules électriques „Magna“, Zurich.
Seul représentant pour Fribourg :
J. HUGENTBLER, rue de Lausanne, 19.

F. Vonlanthen
COMMERCE DE CHAUSSURES
Pont-Muré, 152
Téléphone 214

Meilleure maison de chaussures en tous genres, reconnue pour ses marchandises de 1^{re} qualité, son grand choix et les bas prix.
On se charge de toutes réparations

Grands Magasins KNOFF
FRIBOURG

Voir, pendant la SEMAINE SUISSE, nos étalages garnis seulement d'articles suisses.
Nous attirons spécialement l'attention du public sur notre grande vitrine située sur la place, dans laquelle nous avons exposé les JEUX DE CONSTRUCTIONS „HELVETIA“ fabriqués et inventés par Monsieur Alex. CORBOUD, Fribourg



LA MAISON
J. M. MEIER
Modes et Chapellerie
Rue de Romont, 28, FRIBOURG

se recommande avec son immense choix. En modes et chapellerie toutes les dernières nouveautés sont arrivées.

PRIX AVANTAGEUX
Visitez nos vitrines et l'intérieur

Les Fils de A. Chiffelle
Rue de Lausanne, 26
FRIBOURG
Seaux à charbon. Tiroirs de fourneaux.

Ferblanterie. Appareillage
Installations sanitaires
P. PYTHOUD
8, Avenue de Pérolles, 8

E. Wassmer FRIBOURG
Fourneaux en tous genres. — Potagers. Lessiveuses.
Ustensiles de cuisine et ménage.
Ferrures diverses. Outils pour tous métiers.

Eigenmann, Chatton & C^{ie}
FRIBOURG
Gros Détail
recommandent à l'attention de leur honorable clientèle les spécialités suisses exposées dans leurs devantures,
Rue du Tilleul, N^o 148 & 149
TÉLÉPHONE N^o 23